

**HÖFE UND AKADEMIEEN ALS LABORATORIEN DER VOLKSSPRACHIGKEIT
ZUR ZEIT DER RENAISSANCE (1480-1620)
COURS ET ACADEMIES : LIEUX DE RENCONTRE ET D'ELABORATION
DES LANGUES VERNACULAIRES A LA RENAISSANCE (1480-1620).**

Eurolab – Atelier n° 6

Direction scientifique :

Anna Kathrin Bleuler (Université de Salzbourg) & Jean Balsamo (Université de Reims)

Après les ateliers d'imprimeurs et les villes, les cours élargies aux académies qui se sont développées en relation à elles constituent le troisième des lieux de rencontre et d'élaboration des langues vernaculaires à la Renaissance qu'étudie le projet de recherche franco-allemand EUROLAB. Elles font à ce titre l'objet d'un séminaire international à visée exploratoire, dans une approche provisoirement monographique. Ce domaine de recherche, en effet, s'il n'est pas entièrement inédit, n'a guère été jusqu'ici exploré de façon systématique. Il se situe à la croisée de deux perspectives. D'un côté, les travaux sur la pratique et la diffusion des langues vernaculaires à la Renaissance ont depuis longtemps confirmé le rôle des princes dans le développement et l'illustration de leur langue nationale, un des « lieux » rhétorique de leur éloge des princes. Ces travaux toutefois n'accordent guère un rôle déterminant à la cour en tant qu'institution langagière, sinon précisément à travers les formes de la décision royale, du mécénat et de la commande littéraires. D'un autre côté, les nombreuses études consacrées aux cours d'Europe du Moyen âge à l'époque moderne ont examiné leur objet dans différentes perspectives, institutionnelle, politique, anthropologique ou sociale. Elles ont contribué à éclairer la *culture de cour*, soit en examinant avec précision les formes spécifiques de celle-ci (architecture, monuments, rituels, étiquette), soit, de façon plus générale, en s'interrogeant sur les œuvres, sur les formes littéraires et artistiques produites à la cour et pour la cour, en particulier celles qui avaient été destinées à la célébration ou à la délectation des princes. Une attention toute particulière a ainsi été portée au sens et à la signification de ces productions, à élucider la symbolique des emblèmes et des allégories. En revanche, la question de la langue, plus banale en apparence parce qu'elle touche des objets moins élaborés, n'a guère été examinée ; elle a été reçue comme un fait évident, qui n'avait pas à être interrogé, sinon dans son acception métonymique, celle des *langages*, figurés ou poétiques, et des œuvres qui les ont exprimés ; elle n'a guère fait l'objet d'investigations diversifiées, à l'exception notable de l'italien à la cour des derniers Valois, objet d'une longue tradition historiographique.

Or, la cour et la langue ont entretenu une relation essentielle. Ce n'est pas un hasard si, dès le début du XVI^e siècle, la question de la langue trouve dans le *Libro del Cortegiano* de Castiglione, le lieu, en quelque sorte symbolique, de son premier développement, et si elle constitue à partir de ce texte fondateur un élément topique de tout traité *De la cour* : la cour en effet est une institution de la parole et de la langue, et toutes ses autres fonctions, dans la nouvelle civilité aulique telle que la conçoit l'humanisme italien, sont ordonnées par celle-ci. L'étude de la langue ainsi, sous ses deux aspects — la langue à la cour et la langue de cour — est déterminante pour ouvrir deux perspectives d'investigation : d'une part, en mettant l'accent sur la cour, cette question permet d'éclairer l'étude des langues vernaculaires à la

Renaissance, les formes et les conditions de leur élaboration particulière et leur interaction, en confirmant leur lien avec les décisions politiques, avec des choix idéologiques, avec des usages sociaux conscients qui, sous des formes variables selon les lieux et les époques, fixent des normes et des formes destinées à servir de modèles ; d'autre part, de façon plus générale, en précisant la structure et les dynamiques linguistiques en jeu à la cour, elle contribue à éclairer la connaissance de celle-ci, de ses fonctions et des usages qui s'y développent, comme elle sert de fondement à toute étude de la culture de cour : l'historiographie de l'italianisme en France, décevante et répétitive aussi longtemps qu'elle avait été formulée en termes vagues d'imitation ou polémique de colonisation culturelle, a pu être renouvelée par la juste prise en compte d'une réalité linguistique, falsifiée par la polémique anti-aulique des *Deux dialogues sur le nouveau langage françois-italianisé* (1578) de Henri Estienne et leurs véritables enjeux, confessionnels et politiques.

Certains voyageurs à la Renaissance ont décrit la cour ou plutôt les cours qu'ils visitaient comme une nouvelle Babel. Il convient certes de ne pas sous-estimer la portée satirique de cette formule, pour l'inscrire dans une topique anti-aulique qui lui donne sens ; mais cette représentation et l'expérience des voyageurs rappellent aussi que la cour était, par sa nature même, un lieu, voire le principal des lieux d'usage et de rencontre des différentes langues vernaculaires, sous les formes complémentaires d'une pratique *multilingue* et d'une culture *plurilingue*, pour reprendre une distinction opératoire mise en œuvre dans le cadre du projet EUROLAB et qui a confirmé sa pertinence pour les autres objets étudiés.

Le multilinguisme des cours est d'abord la conséquence d'une réalité politique : la disparité linguistique de l'espace national comme de l'espace européen, la diversité géographique des possessions d'un même souverain au sein de cet espace hérité à la fois de la *Romania*, du partage carolingien, de l'organisation impériale. L'opposition entre l'éclatement linguistique de l'ancienne cour hispano-bourguignonne de Charles Quint et de ses successeurs, et l'unité relative de la cour de François I^{er}, en dépit de la diversité des langues du royaume, reste déterminante pour comprendre l'évolution de chaque État comme de leurs relations conflictuelles. Le prince lui-même parle souvent plusieurs langues, sa langue dynastique ou familiale, parfois celle de ses sujets s'il est d'autre origine qu'eux ou s'il a des sujets d'origines diverses, celle enfin des autres princes. Le multilinguisme (parfois réduit à un simple co-linguisme) est lié aux fonctions régaliennes de la cour, cœur du pouvoir, centre politique et administratif ; c'est vers elle que convergent diplomates étrangers et nouvelles venues de l'étranger, que traite un personnel aux compétences particulières, secrétaires, traducteurs, interprètes dont il serait utile d'établir la prosopographie. Alors que le latin reste la langue de la cour de Rome et des usages auliques en Pologne, mais aussi en partie dans les cours de l'Empire, le multilinguisme semble s'amplifier ailleurs au cours du XVI^e siècle, à mesure que la cour devient un lieu ouvert, aulique et non plus seulement curial, un lieu d'activité où convergent personnages de toute origine, venus chercher fortune ou offrir leurs talents, courtisans, soldats, marchands, artisans et artistes. Les formes de cette rencontre des langues, les réseaux nationaux qu'elle recouvre, les lieux et les niveaux d'usage des langues, la réalité des compétences linguistiques, les modalités de leur apprentissage demandent à être justement évalués, comme demanderaient à être connus les maîtres de langues qui exerçaient auprès des princes. Tous ces éléments se préciseront dans le cadre d'une typologie des cours, distinguant entre cours itinérantes et cours urbaines, cours principales et cours périphériques : la question de la langue se pose en des termes différents à la cour de France

et à la cour d'Espagne, à la cour royale de Madrid et à la cour des vice-rois espagnols en Italie, à Milan ou à Naples, ou dans les Pays-Bas, à Bruxelles, à la cour impériale à Vienne, à la cour de l'électeur du Palatinat à Heidelberg ou à la cour ducal de Munich. Enfin, le multilinguisme de cour a suscité, en réaction aux difficultés pratiques qu'il soulevait, des dynamiques unificatrices ou simplificatrices, en faveur de ce qui se définit comme une langue de cour unifiée, soit sous la forme d'une sorte de langue commune, la *lingua cortigiana* des cours italiennes ou l'italien, *lingua franca* de nombreuses cours d'Europe et des échanges avec la cour de Turquie, soit par le renforcement des langues nationales en voie de codification, de normalisation et de généralisation. Les académies de cour, depuis l'exemple fondateur donné par l'*Accademia fiorentina* établie par Côme de Médicis en 1541, ont joué un rôle historique en tant qu'organe d'élaboration, de normalisation et de contrôle de la langue vernaculaire, conçue comme langue du prince et comme langue nationale.

L'unification linguistique, dans les pays de langue romane, au contraire de l'Allemagne, est en grande partie un phénomène de cour et comme tel, est d'ordre social, impliquant la haute noblesse. Dans certains cas enfin, en France particulièrement, mais aussi à la cour de Florence, la célébration de la langue nationale s'exprime sous la forme d'un débat, qui l'oppose aux autres langues, dans lequel l'affirmation d'une prééminence langagière est destinée à établir la prééminence politique ou à compenser l'échec de celle-ci. La pratique des principales langues vernaculaires dans les différentes cours d'Europe, au cours du siècle, tend ainsi à ressortir à une fonction plus culturelle et de prestige que simplement pratique, sous la forme d'un plurilinguisme choisi, associant toujours langues vernaculaires et langues savantes. Celui-ci sert à confirmer des revendications politiques, à élargir les possibilités de l'éloge princier, à exhiber les formes d'une distinction sociale qui caractérisera l'homme — mais aussi la Dame de cour. C'est enfin sur la valorisation de tels choix plurilingues que pourront s'estimer plus justement la raison et la portée de formes ou de genres littéraires particuliers, en particulier les *tombeaux poétiques* en tant que formes de la culture de cour, les seules à même d'intégrer, avec les langues étrangères, dialectes et langues régionales.